

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie la Sagouine et ses p'tits acadiens Inc.	Numéro de permis 2013257	Date d'inspection Le 01 février 2021	
Nom de l'établissement La Garderie la Sagouine et ses p'tits acadien Inc.		Numéro de téléphone (506) 743-5099	
Adresse 73 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3P3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Le ratio est conforme au moment de l'inspection.

Le lieu d'exploitation a été vérifié au moment de l'inspection de surveillance;

-L'espace prévu qui a été approuvé n'a pas changé depuis la dernière inspection.

-L'établissement respecte les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique. La mentor en assurance de la qualité recommande que le plan opérationnel COVID-19 soit affiché à l'entrée de l'établissement, les noms sur les tâches dans la grille de nettoyage ne soient pas effacés à la fin de la journée, l'utilisation du nouveau questionnaire (pour la phase rouge) soit utilisée lors du dépistage et affiché à la porte de la garderie.

Le matériel et l'équipement de l'air de jeu intérieur ;

-Sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents.

-Sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile.

-Sont gardés dans un état sécuritaire conformément à la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation (Canada) et de ses règlements.

-Sont gardés propres et en bon état.

-L'exploitant se conforme aux rappels.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Nadia LeBlanc

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 février 2021

\_\_\_\_\_  
Date